

L'Assemblée des femmes socialistes à Olten

Autor(en): **S.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 272

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

employeurs seront sollicités de considérer les besoins des femmes et d'organiser leurs heures de travail en rapport avec ceux-ci.

Le rôle de la ménagère dans la lutte contre la vie chère, le taylorisme dans l'administration ménagère et l'organisation des travaux ménagers furent ensuite passés en revue par le Congrès. Dans le grand combat économique qui se livre actuellement à la surface du globe, l'effort productif seul importe. La femme ne saurait seule y rester étrangère. Elle doit contribuer à généraliser le confort et le bien-être des peuples par la baisse des prix de revient et l'accroissement des salaires, d'où découlera l'enrichissement général par le travail de tous. Elle fera la chasse aux gaspillages, reviendra à une vie simple, fera de ses achats une question d'opportunité, de son travail un travail productif en accomplissant beaucoup plus dans moins de temps et sans fatigue supplémentaire. Elle obtiendra ces trois résultats au moyen des locaux d'habitations mieux aménagés — à ce moment un industriel, ingénieur et architecte, supplie les femmes de vouloir bien renseigner ses semblables sur les améliorations à apporter dans l'agencement des maisons modernes — par un outillage qui supprimera les mouvements inutiles, et par la division du travail.

Ce Congrès, riche en suggestions pratiques, le fut aussi par les vœux qui s'y votèrent comme par l'exposition qui le complétait mais qu'il fut impossible aux congressistes d'examiner dans tous ses détails, car il leur fallut céder à l'emprise du milieu, cette emprise de Rome qui nous étreint et qui ne nous lâche pas, sitôt franchies les portes de la gare d'arrivée. Puis, en plus de nos promenades dans le passé ce fut encore l'excursion en autocar de tout le Congrès à travers la campagne romaine jusqu'à l'école d'agriculture d'Abessio pour jeunes orphelines, fondée par Mussolini il y a trois ans, et cette autre, par train spécial à la villa d'Esta, où avait lieu la réception nationale. Ce fut enfin l'aimable soirée passée à la Légation suisse, petite oasis confortable où 30 Confédérés se rencontrèrent, groupés par la chaude hospitalité de M^{me} et M. Wagnière, escortés de quelques secrétaires d'ambassade accompagnés de leurs femmes.

Sans nul doute le Congrès de Rome fera faire un grand pas à la cause de l'enseignement ménager mondial. Son insigne de fête en est l'augure : sur l'autel du foyer domestique, une brillante flamme s'élève, dont les prêtresses sauront entretenir la chaleur et l'éclat. Mieux préparées que leurs devancières les femmes modernes deviendront, elles aussi, des vestales.

A. GILLABERT-RANDIN.

L'Assemblée des femmes socialistes à Olten

Les femmes socialistes suisses ont tenu le mois dernier leur assemblée annuelle à Olten. 91 déléguées y assistaient, qui, à en juger par les comptes-rendus de presse qui nous sont parvenus, ont fait d'intéressante besogne.

Le premier des rapports présentés, qui avait pour auteur M^{me} Duby, présidente de l'Association, prouve que, à travers toutes les Sociétés féminines — et masculines aussi, sans doute! — une préoccupation reste constante: la propagande; et que si les moyens employés sont à peu près partout les mêmes (propagande par l'action individuelle, par la conférence, par la presse, éveil des femmes au sentiment de leurs responsabilités, formation de Sections nouvelles), partout aussi les mêmes difficultés se retrouvent: difficulté de trouver des présidentes pour prendre en main les destinées des nouvelles Sections, difficulté d'obtenir des renseignements sur l'activité des

groupements affiliés, etc., etc. On compte actuellement en Suisse 43 groupes de femmes socialistes, avec un effectif total de plus de 2000 membres.

Le deuxième sujet à l'ordre du jour était d'un tout autre ordre et soulevait l'un des problèmes délicats et complexes que placent devant l'opinion publique, et le futur Code pénal fédéral, et les faits douloureux de la vie, et que devront sans doute bientôt examiner en face à leur tour nos Associations féministes: la question de l'avortement. Les sanctions prévues à cet égard sont-elles justifiées? ou les femmes — qui ne sont pas et ne seront pas consultées sur un point qui les touche pourtant de si près — doivent-elles demander leur abrogation? Ce dernier point de vue est celui auquel s'est placée Dr. Tobler, chargée du rapport sur ce sujet: sans se faire d'illusion sur le résultat de sa proposition, elle a demandé que ne soit pas punissable l'avortement qui suit de près la conception, toute sanction à cet égard étant en opposition avec le sentiment populaire, qui estime que seul l'avortement commis durant les derniers mois de la grossesse est punissable; et elle a montré les dangers qui peuvent résulter pour la femme prolétaire de l'existence de ces sanctions qui la forceront à s'adresser, dans des cas délicats, non pas à un médecin sérieux, par crainte de l'application de la loi, mais à des praticiennes douteuses, souvent sans instruction. Ce rapport donna lieu à une discussion, qui a dû être intéressante, d'après les échos qui nous en sont parvenus, parce qu'elle était franche et avait lieu, non pas seulement entre théoriciennes, mais entre femmes connaissant les difficultés de la vie; et elle aboutit à l'adoption d'une résolution qui fait des propositions des juges socialistes de Zurich, relativement à la revision des articles 105 à 107 du futur Code pénal fédéral, une des revendications des femmes socialistes suisses.

Avec l'assurance-maternité, nous nous retrouvons dans un ordre de préoccupations qui nous est bien connu: M^{me} Steiger a présenté un exposé très documenté de la situation actuelle en Suisse, analysant la Convention de Washington sur le repos des femmes avant et après l'accouchement, dont nous avons eu si souvent l'occasion de parler ici même, et les différentes législations et dispositions cantonales et municipales existant à ce sujet dans notre pays. L'Assemblée a décidé de travailler en faveur de l'adoption en Suisse de la Convention de Washington, en quoi toutes nos lectrices seront pleinement d'accord avec elle. Puis, M^{me} Steiger, encore, a introduit le sujet des Offices de consultation de mariage, tels qu'ils fonctionnent avec succès à Vienne et dans plusieurs villes allemandes. On sait qu'un Bureau de ce genre va être créé à Zurich. Le but de ces Offices est triple: donner des avis médicaux avant le mariage en cas de maladies contagieuses ou de tares héréditaires (ceci se rapproche du certificat sanitaire avant le mariage, dont l'idée est accueillie avec sympathie dans beaucoup de pays); puis, donner des directives et des conseils, au cours du mariage, à ceux qui, en cas de difficultés, s'adressent à eux; et troisièmement, sur le sujet délicat de la limitation des naissances, diriger ceux qui demandent des avis sur un médecin ou une clinique, au lieu de les laisser recourir à des procédés dangereux et charlatanesques. Il y aurait certainement beaucoup à dire sur ces questions si importantes, qui ont soulevé pas mal de discussions dans la presse féministe de Suisse allemande; nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir.

Enfin, M^{me} Duby a abordé la grosse affaire du suffrage féminin. Comme toutes les femmes suisses conscientes, celles qui sont groupées dans les organisations socialistes ressentent leur infériorité à cet égard et cherchent à obtenir leurs droits politiques. La tactique seule peut différer à cet égard. Quelques oratrices ont cru devoir marquer que cette différence de tactique provenait de ce que les suffragistes suisses dites « bourgeoises », groupées dans l'Association suisse pour le Suffrage féminin, prenaient position contre les hommes qu'elles accusent d'être responsables de leur infériorité politique: nous protestons contre cette allégation, car ce n'est certainement pas contre les hommes que nous menons la lutte, puisque ce que nous désirons avant tout, c'est la collaboration des deux sexes sur la base de l'égalité. D'autres, qui ont constitué une minorité, ont recommandé la collaboration avec l'A. S. S. F., estimant que ce n'est que par la concentration des forces que les femmes suisses pourraient arriver au but, mais en demandant que l'on choisisse le moment opportun pour cette collaboration. Quelques-unes pensent qu'elle peut s'effectuer soit par l'affiliation de groupements socialistes à l'A. S. S. F., soit par l'adhésion de membres isolés à ses Sections locales. Finalement, et après une discussion approfondie, ces propositions de collaboration même réduite ont été repoussées au

vote par 79 voix contre 12, ce qui n'exclut pas toutefois la possibilité d'une action commune dans des cas spéciaux nettement déterminés.

Il est évident qu'à l'A. S. S. F. on regrettera cette décision, et en même temps l'erreur souvent commise qui est à sa base de qualifier notre Fédération suffragiste suisse de Société bourgeoise. L'A.S.S.F. est, en effet, *strictement neutre au point de vue politique et confessionnel*; quiconque non seulement lit ses statuts, mais encore a suivi sans parti-pris son action depuis dix-huit ans qu'elle existe, peut en être convaincu. Il est certain, en revanche, qu'elle fédère un nombre plus grand de femmes dites « bourgeoises » que d'ouvrières; mais à qui la faute, si les seules organisations qui groupent les femmes ouvrières leur interdisent de se joindre à elle? Evidemment, il n'est pas très équitable de la considérer comme appartenant au camp adverse, quand on fait soi-même tout son possible pour empêcher ses partisans de se joindre à elle! Nous tenons à souligner ici ces remarques, parce que nous estimons que, pour aboutir enfin au but que poursuivent avec tant d'ardeur les suffragistes suisses, l'union des forces est absolument nécessaire. Il est vrai qu'elle pourra aussi s'établir par la collaboration dans des cas spéciaux prévue par l'Assemblée d'Oltén; et il est vrai encore que la présence de groupements politiques dans une Assemblée rigoureusement neutre risquerait parfois de créer des situations un peu difficiles.

Avant la fin de cette Assemblée, M^{me} Duby a encore annoncé le cours d'éducation ouvrière, qui aura lieu à Oltén en *week-end*, au début de janvier, et dans lequel M^{me} Emmy Freundlich, députée socialiste au Parlement autrichien — et qui, elle, ne craint pas la collaboration avec des femmes d'autres opinions politiques, elle l'a bien montré à Amsterdam! — viendra traiter des questions d'éducation. Et ainsi s'est terminée une Assemblée durant laquelle des idées fort intéressantes ont été échangées, si elles ne correspondent pas sur tous les points avec celles qui sont habituellement défendues dans ce journal.

S. F.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Dans sa séance du 1^{er} décembre, à Berne, le Comité de l'Alliance, après avoir liquidé les affaires administratives, a pris connaissance des projets de participation de l'Alliance à la Saffa. Il a fait parvenir aux Chambres le texte des résolutions prises à l'Assemblée de Neuchâtel, en faveur de l'assurance et de l'assistance-vieillesse et contre la réintroduction des jeux de hasard. Deux nouvelles sociétés ont été admises: la Section de Glaris de l'Union nationale des Amies de la jeune fille et le *Kantonal. Frauenbund* de Thurgovie.

1^{re} Exposition du Travail du 26 août au		Suisse Féminin 30 septembre 1928
--	--	--

Commission cantonale genevoise.

La séance tenue le 6 décembre par la Commission cantonale genevoise a été très intéressante et a clairement démontré l'entrain avec lequel bon nombre de ses membres ont pris leur tâche à cœur. Il faut dire aussi qu'elles ont le privilège d'être dirigées par une présidente pour laquelle rien n'est difficile ni ennuyeux quand il s'agit de la Saffa, et dont les intelligentes initiatives ont grandement contribué à la bonne marche des travaux préparatoires; aussi, est-ce avec un vif regret que l'on a appris que des circonstances de famille obligeaient M^{me} Gustave Hentsch à s'absenter de Genève jusqu'au printemps. L'intérim sera assuré par M^{me} H. Reverdin, vice-présidente. Parmi les organisations dues à la Commission genevoise, il faut citer le pavillon de la mode et de la haute couture, pour lequel de grandes maisons préparent des modèles de robes, de manteaux,

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

de fourrures, qui seront des merveilles de bon goût et prouveront l'habileté de nos « midinettes » genevoises; le pavillon des vêtements d'enfants, qui contiendra aussi de charmantes choses dues aux doigts de fées de nos petites ouvrières; la maison édiflée et meublée pour son exposition personnelle par M^{lle} Lux Guyer, architecte de la Saffa, qui représentera l'intérieur modèle, à la fois simple, pratique et confortable, de la femme seule qui travaille, et pour laquelle Genève s'est chargée de faire exécuter un modèle de trousseau personnel — qui sera probablement confectionné par les classes de lingerie de l'Ecole ménagère, — et un modèle de trousseau de linge de maison. C'est également Genève qui a été désignée pour organiser, à la Rétrospective, une exposition du bijou et de la parure féminine à travers les âges, qui sera certainement un des clous de ce groupe. La Section des Beaux-Arts, celle des Sciences, celle du Travail social, seront également bien représentées, ainsi que le B. I. T., qui s'est inscrit comme exposant; à la Section d'Horticulture, on demande encore la collaboration de femmes apicultrices. Une soirée de musique et des démonstrations de rythmique par l'Institut Jaques-Dalcroze sont en voie d'organisation.

(N. D. L. R. — Nous serions très heureuses si les Commissions cantonales romandes voulaient bien tenir le *Mouvement Féministe* au courant de leur travail, et nous adresser, elles aussi, après leurs séances, des communiqués que nous nous ferons un plaisir d'insérer.)

Papier-réclame.

La direction de la Saffa a eu l'excellente idée d'employer le dessin du premier prix décerné au concours d'affiches pour décorer un papier d'emballage de jolie qualité et de couleurs vives, que l'on vient de mettre dans le commerce pour l'emballage des achats de Noël et de Nouvel-An. C'est là une forme ingénieuse de réclame, que nous recommandons chaudement à toutes nos lectrices qui ont des paquets à ficeler — qui n'en a pas? — à ce moment de l'année. A Genève, en quelques jours, 5000 feuilles ont été placées très facilement dans plusieurs grands magasins.

Garnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi au plus tard qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Mardi 20 décembre.

LAUSANNE: Station d'émission de T. S. F., 20 h.: Causerie d'hygiène infantile, organisée par le Cartel romand H. S. M.: *La prévention de la tuberculose dans l'enfance*, par le Dr Tecon (Lausanne).

Mercredi 21 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: 4^{me} causerie du Cours donné sous les auspices de l'Union par M^{me} Serment-Monnier: *Quelques salons du XVIII^{me} siècle et leurs hôtes. Le salon de M^{me} de Lambert, l'abbé de Saint-Pierre, Marivaux, M^{me} de Caylus*.
GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève. 20 h. 20: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T. S. F. par M^{lle} Gourd.

Mardi 27 décembre:

LAUSANNE: Station d'émission de T. S. F., 20 h.: Dernière causerie d'hygiène infantile organisée par le Cartel H. S. M.: *Les tâches actuelles de l'hygiène infantile*, par le Dr Robert Chable (Neuchâtel).

Expositions:

GENÈVE: jusqu'au 30 décembre, de 10 h. à midi, et de 14 à 18 h., Trèfle de Genève, 1, rue du Manège (Association philanthropiques de travail à domicile: broderies et dentelles artistiques).
Id.: jusqu'au 31 décembre, tous les jours entre 11 h. et midi, chez M^{me} Charly Clerc, 99, route de Chêne. (Ouvrir artistique, tapis, châles, sacs, écharpes et vêtements de sport.)

LYCEUM DE GENÈVE

1, Rue des Chaudronniers

Dimanche 18 Décembre, à 14 h., 16 h. 30 et 20 h. 15

Réunions familiales de l'Ecole nouvelle de piano :
Madame A. BOURGEOIS-FONTANNAZ. Audition des classes enfantines élémentaires et secondaires

Mardi 20 Décembre à 20 h. 15

Classes élémentaires secondaires et Division supérieure